

COMPTE-RENDU DU QUESTIONNAIRE SUR LA CONNAISSANCE DU LABEL FRANCE PRAIRIE PAR LES ÉLEVEURS ET LES PRESCRIPTEURS

Enquêtes réalisées du 30 juin au 3 septembre 2018



Desmoniere Elodie
Animatrice de l'AFPP
Elodie.desmoniere@afpf-asso.fr

Les questionnaires dont sont issues les réponses ci-après constituent la première phase du projet « Analyse de l'utilisation des mélanges de semences labellisés *France Prairie*, à l'échelle de la France ». Cette première phase, qu'on pourrait assimiler à une enquête produit permet de poser les bases de la relation éleveurs-semences prairiales et les bases de leur connaissance du label France Prairie.

Cette enquête a eu pour but de connaître le ressenti des prescripteurs et des éleveurs vis-à-vis du label en :

- connaissant la fréquence de consommation,
- connaissant le degré de satisfaction,
- déterminant dans quelle mesure ils seront prêts à recommander ou utiliser les mélanges labellisés France Prairie,
- collectant des recommandations et des suggestions d'amélioration sur notre communication et les produits.

A partir de l'enquête nous dégagerons des pistes d'amélioration des actions de communication actuellement mises en place pour le label France Prairie ce qui nous permettra de rédiger le plan d'action pour les années à venir.

Table des matières

Eléments de Méthode

1. Population interrogée	3
2. Composition du questionnaire	3
3. Types de questions	3
4. Transmission des résultats	3

Présentation des résultats du questionnaire « Eleveur »

1. Présentation de la population enquêtée	4
2. La relation de l'éleveur avec les prairies	6
3. La connaissance de France Prairie.....	8
3. a. L'échantillon d'éleveurs connaissant France Prairie	8
3. b. Perception du label par les non connaisseurs.....	9
4. Atouts et limites de France Prairie	9

Présentation des résultats du questionnaire « prescripteur »

1. Présentation de la population.....	12
2. Lien entre la structure et la prairie.....	13
3. Lien avec les mélanges labellisés France Prairie	14
4. Perception de France Prairie par les conseillers	16

Éléments de méthode

1. Population interrogée

Les questionnaires en ligne ont été remplis par les éleveurs et les prescripteurs volontaires. Par prescripteur on entend tout professionnel travaillant sur la thématique des fourrages, de la prairie et de la semence fourragère (enseignant, semenciers, conseillers,...).

Les questionnaires ont circulé *via* les réseaux proches de l'AFPF (RMT Prairie demain, APCA, la *Feuille* de l'AFPF, liste de contacts du Gnis, lettre Herb'book).

2. Composition du questionnaire

Les questionnaires ont été créés par Elodie Desmonière, animatrice de l'AFPF.

Pour faciliter l'interprétation, il a été décidé de faire 2 questionnaires similaires : un à destination des éleveurs et un autre à destination des prescripteurs.

Chacun comportait une courte introduction expliquant les objectifs de l'enquête puis un ensemble de questions.

Le questionnaire éleveur comportait 17 questions et le questionnaire prescripteur en comportait 13. Selon leurs situations, les personnes devaient répondre à un nombre de questions compris entre 2 et 15.

Il y avait plusieurs parties dans le questionnaire :

- Présentation de la structure et coordonnées de l'enquêté.
- Lien avec la semence de prairie.
- Connaissance de France Prairie.
- Perception ou fréquence d'achat.

3. Type de questions

Le questionnaire était composé de questions ouvertes, de questions dichotomiques (oui / non / ne sait pas) et de questions fermées à choix multiples.

Le but n'est pas d'avoir une représentativité au niveau national ; par conséquent, les chiffres seront exprimés en nombre de réponses (ou de citations) et non pas en pourcentage.

4. Transmission des résultats

Une plaquette synthétique de 4 pages sera envoyée par mail à l'ensemble des participants. Ce document complet sera disponible *a minima* sur les sites de l'AFPF et de France Prairie et libre de consultation.

Présentation des résultats du questionnaire « Eleveur »

1. Présentation de la population enquêtée

Il y a eu **71 réponses** à ce questionnaire. Alors que le mois de Juillet n'a enregistré aucune réponse, la communication dans Herb'actif du 3 août a permis de cumuler 41 réponses en 24h.

Les réponses qui nous sont parvenues sont réparties dans toute la métropole.

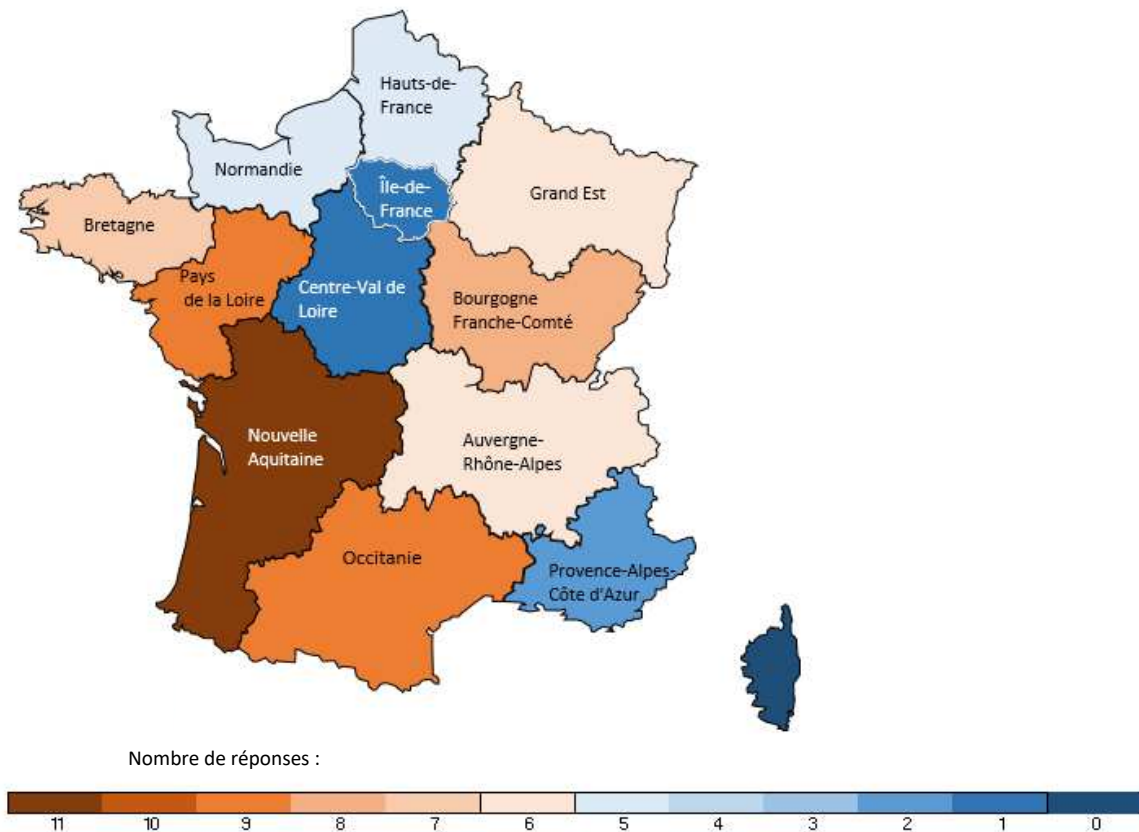


Figure 1 : Nombre de réponses d'agriculteurs par Région

La **Surface Agricole Utile** (SAU) exploitée par ces éleveurs est située entre 12 ha et 320 ha avec une moyenne de 116 ha (figure 2).

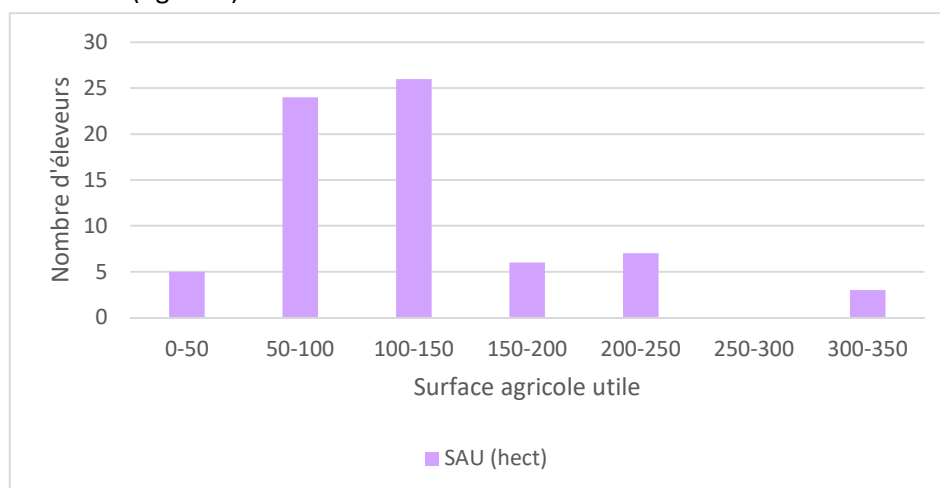


Figure 2 : Répartition des éleveurs par rapport à leur SAU

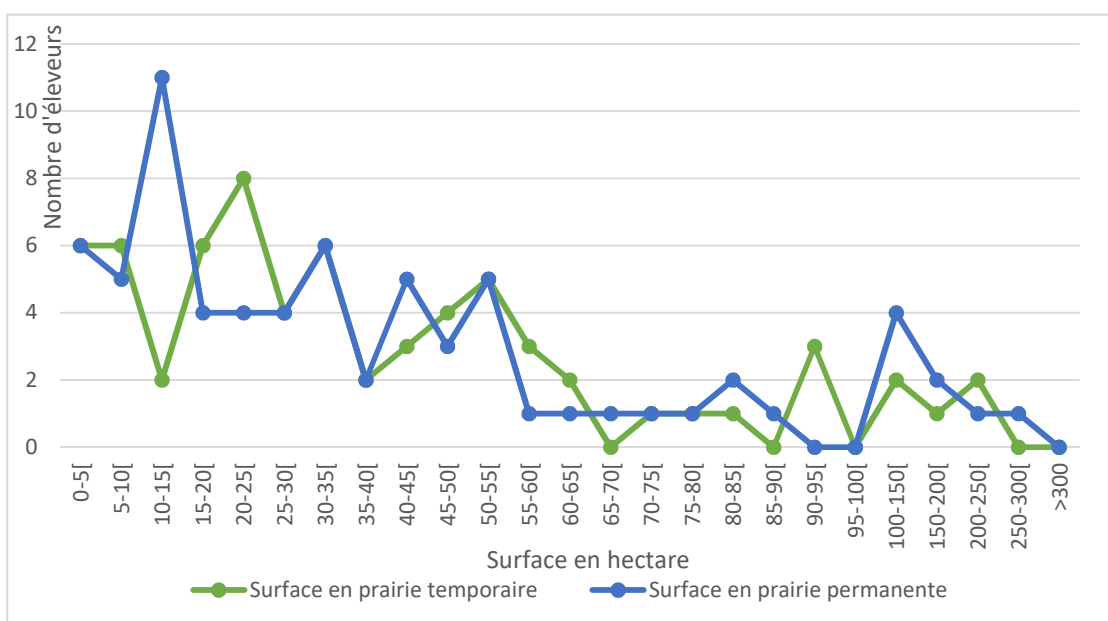


Figure 3 : Répartition des surfaces en prairie permanente et temporaire des éleveurs

Les pics de réponse se situent : entre 10 et 15 ha de prairie permanente pour 11/71 personnes et entre 20 et 25 ha de prairies temporaires pour 8/71 personnes.

Il n'y a pas d'éleveur type qui ressort de cette partie de questionnaire (Figures 1, 2 et 3).

Pour résumer :

Tableau 1: Bornage des données sur les surfaces en prairies

	Prairie permanente	Prairie temporaire
Surface Minimum exprimée	0	0
Surface Maximum exprimée	250 ha	235 ha
Surface Moyenne	42.75 ha	42.3 ha
Nombre de données	71	68 (3 erreurs)

Tous les **types d'élevage** polygastriques sont représentés parmi les éleveurs enquêtés.

Tableau 2: Types d'élevage représentés dans la population d'éleveurs enquêtés

Type d'élevage	Nombre éleveurs
Bovin lait	37
Bovin Viande	25
Ovin viande	11
Equins	4
Caprins	2
Porc	1

Il y a **6 éleveurs (sur 71)** qui possèdent un élevage mixte.

2. La relation de l'éleveur avec les prairies

Un éleveur sur les 71 interrogés ne sème pas de prairies (un éleveur de bovin viande).

Les réponses suivantes appartiennent donc à l'échantillon des 70 éleveurs qui sèment de la prairie.

Les éleveurs sèment en majorité associations et prairies multi-espèces.

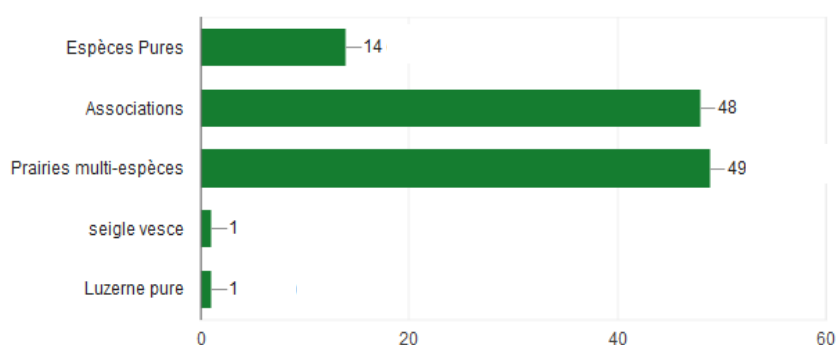


Figure 4 : Le type de prairie semé

• Semez-vous des mélanges ?

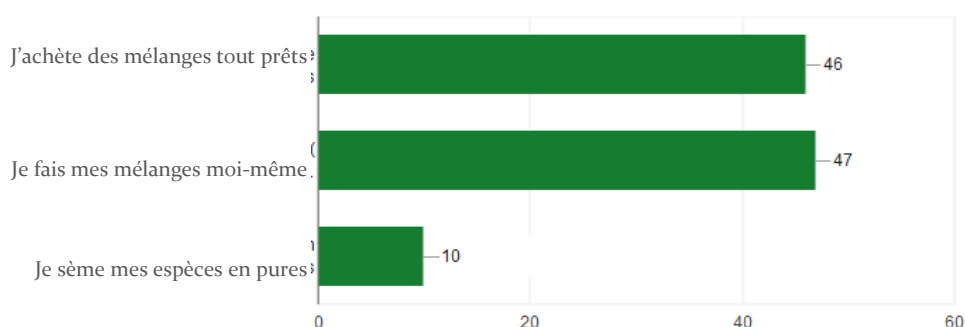


Figure 5 : Préférences en mélange ou en pure?

Les éleveurs ont une préférence pour les mélanges prairiaux plutôt que pour les semences en pures. Il y a autant d'éleveurs qui achètent les mélanges déjà faits que d'éleveurs qui font leurs mélanges eux-mêmes. Cependant parmi la population de 70 personnes :

- 18 éleveurs achètent l'ensemble de leurs semences en mélanges,

- 21 éleveurs ont choisi de faire l'ensemble de leurs mélanges eux-mêmes.



« Il serait temps qu'on ait en France, comme c'est le cas ailleurs depuis plus de 60 ans, des mélanges prêts à l'emploi et performants, y compris sur le long terme. » déplore un éleveur occitan

- **Où se fournissent les éleveurs en semences prairiales ?**

Tableau 3 : Fournisseurs des semences

Type de fournisseurs	Nombre d'éleveurs qui s'y fournissent
Coopératives agricoles	32
Négoces-distributeurs locaux	27
E-commerce	8
Directement chez le semencier	3
Groupement d'achat	2
Agent commercial indépendant	1

Les éleveurs se fournissent majoritairement dans les coopératives agricoles et chez leurs distributeurs locaux.

- **Sur quels critères les éleveurs choisissent leurs semences prairiales ?**

Tableau 4: Critères des éleveurs pour choisir leur semence prairiale

Critères	Nombre de citation
Valorisation/utilisation prévue- mode d'exploitation (pâturage, type de récolte)	14
Adaptation aux conditions pédoclimatique résistance climatique	14
Adaptation au territoire	13
Qualité du mélange	13
Prix	12
Recommandation/conseils (dont le Gnis, dans une formation,...)	9
Expérimentations du mélange (personnelle, en Chambre, regarde ce qu'il y a chez les voisins...)	6
La composition : les espèces dans le mélange, les variétés % de légumineuse	6
Recommandation des techniciens et des instituts techniques	5
Productivité/rendement	5
Pérennité/durée	4
Qualité technique intrinsèque (appétence, résistance au sec, VA,)	3
Disponibilité	3
Adaptation à un semis particulier (sursemis, semis d'automne)	2
Adapté aux besoins de l'animal	2
Eprouvé par les réseaux professionnels.	2
Rapport qualité-prix	1
Provenance France	1
Semences non traitées pour une utilisation en bio	1
Se réfère au guide des mélanges et des productions fourragères suisse	1

Les éleveurs ont cité généralement 2 critères chacun. Les 5 éléments qui jouent le plus pour les éleveurs dans le choix de leur semence sont :

1. Le mode d'exploitation prévu de la prairie
2. L'adaptation pédoclimatique
3. L'adaptation au territoire
4. La qualité du mélange
5. Le prix

Le mot « adaptation » revient énormément dans le discours des agriculteurs, ce qui démontre une réelle prise de conscience du changement climatique.



Éleveur bovin viande : « Il va être très difficile de s'adapter aux brusques caprices de dame nature [...]. Il faut prévoir, depuis 3 ans, 8 mois d'affouragement, pour être autonome, dans la conjoncture actuelle c'est énorme. »

3. La connaissance de France Prairie

Les 71 éleveurs ont été interrogés sur la connaissance du label France Prairie. Presque 1 éleveur sur 2 déclare connaître France Prairie (34 personnes sur 71).

3. a. L'échantillon d'éleveurs connaissant France Prairie

• Voie de connaissance de France Prairie

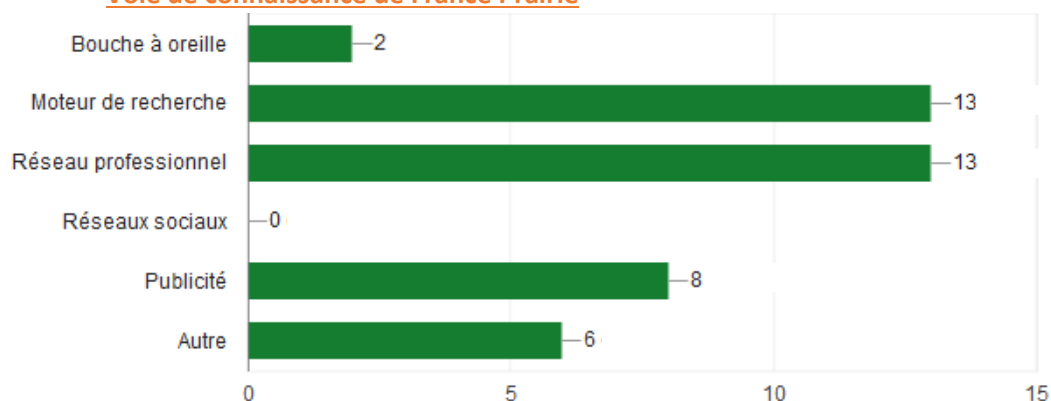
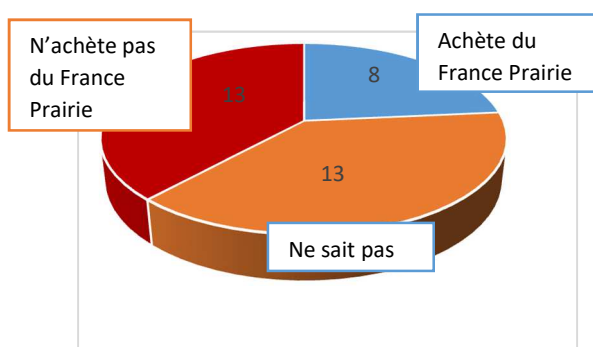


Figure 6: Les voies de connaissances de France Prairie

Les moyens les plus efficaces pour faire connaître France Prairie à un éleveur semble être *via* les moteurs de recherche et les réseaux professionnels.

• Achat de mélanges labellisés France Prairie



Il y a 8 personnes qui achètent des semences France Prairie et le savent. Cependant 13 personnes ne savent pas si elles achètent des semences France Prairie ce qui engendre un biais qui pourrait changer complètement l'analyse.

Figure 7 : Représentation des acheteurs de France Prairie dans la population d'éleveurs

Parmi les 8 personnes qui achètent France Prairie, **5 personnes** ont une part de 1 à 25% de France Prairie parmi leurs achats de semences et pour **3 personnes**, France Prairie constitue 25 à 50% de leurs achats de semences prairiales.

Le questionnaire comportait une question ouverte sur les marques des mélanges achetés. **8 personnes** étaient concernées par cette question, ce qui n'a pas permis d'obtenir des réponses significatives. Cependant voici quelques exemples de mélanges cités :

- Mélios Pacha Max label (Semences de France)
- Mélios Performance Label 300 (Semences de France)
- Lg eurovert mixte (Lg semences)

Les 8 personnes interrogées sont plutôt satisfaites des mélanges France Prairie ; il n'y a pas ni « très satisfait », ni « pas du tout satisfait ».

3. b. Perception du label par les non connaisseurs

Nous avons souhaité connaître l'impact du nom et du logo France Prairie sur un échantillon de **37 personnes** qui n'ont pas connaissance du label et de ce qu'il renferme.

Tableau 5 : Que renferme le label pour des éleveurs non-initiés à France Prairie ?

Perception du label	Nombre de citation
Qualité	11
N'a pas d'idées	10
Origine / Production France	8
Certification / Normes française	5
Espèces et variétés adaptables	2
Business / Marketing	2
Pureté des semences / Absence de mauvaise herbe	2
Complémentarité des espèces dans le sac	1
Variétés adaptés au climat	1
Avilissement de l'éleveur	1
Des contraintes	1
Sérieux	1
Semences locales	1

La notion de label France Prairie est fortement liée à la notion de qualité. De plus, le mot « **France** » revient **2 fois dans les 5** premiers éléments du tableau ci dessus, à la fois avec une idée d'origine et une idée de norme/de certification française.

Cependant **10 éleveurs sur 37** n'ont pas été inspirés par le nom « France Prairie ».

4. Atouts et limites de France Prairie

Il y a très peu de limites énoncées par les utilisateurs et elles sont plutôt de l'ordre du manque d'information, alors que les avantages des mélanges énoncés sont techniques (adaptabilités, qualités et la garantie d'un mélange conforme et éprouvé).

Tableau 6: Avantages et limites perçus par les utilisateurs de mélanges labellisés France Prairie

Avantages perçus des mélanges FP	Limites perçues des mélanges
Variétés éprouvées	Adaptation aux conditions de milieu
Qualité	La proportion des espèces dans le mélange
Adaptation au climat	Il manque l'origine des semences
Une Garantie	
Conforme aux objectifs	
Garantie d'une qualité des fourrages	
Mélanges déjà faits	



« Il y a un manque d'infos sur le label et son contenu »

Fidélisation des acheteurs

100% des utilisateurs (8 personnes) vont se tourner « probablement à sûrement » de nouveaux vers des mélanges labellisés France Prairie.

Cette envie d'acheter de nouveau France Prairie engendre également chez nos éleveurs une tendance à conseiller France Prairie autour d'eux (cf. figure 8)

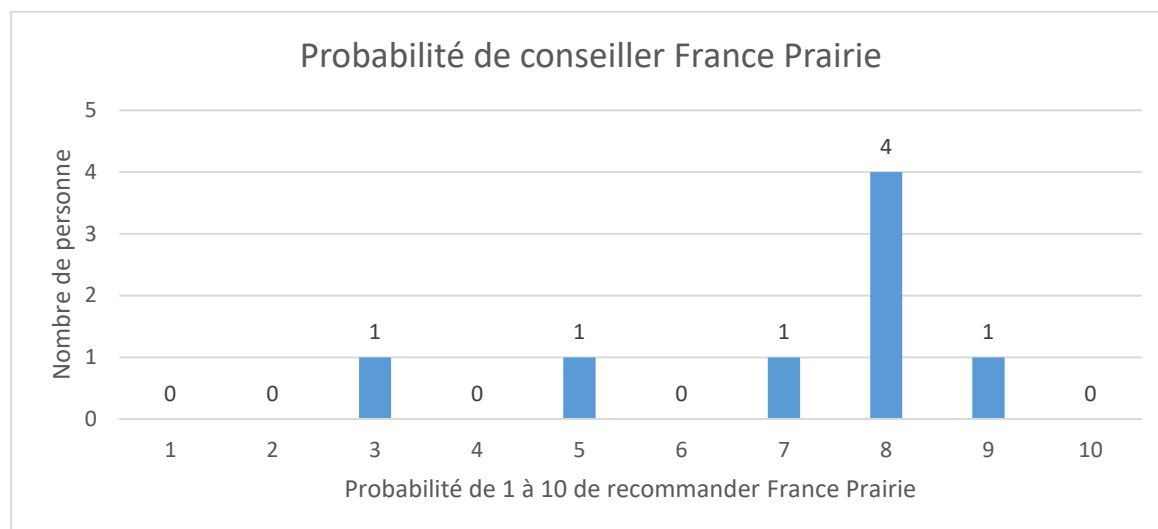


Figure 8 : Probabilité de recommander France Prairie (sur une échelle de 10)

- Pour ceux qui n'utilisent pas France Prairie, quelle est la satisfaction de leurs semences prairiales actuelles ?

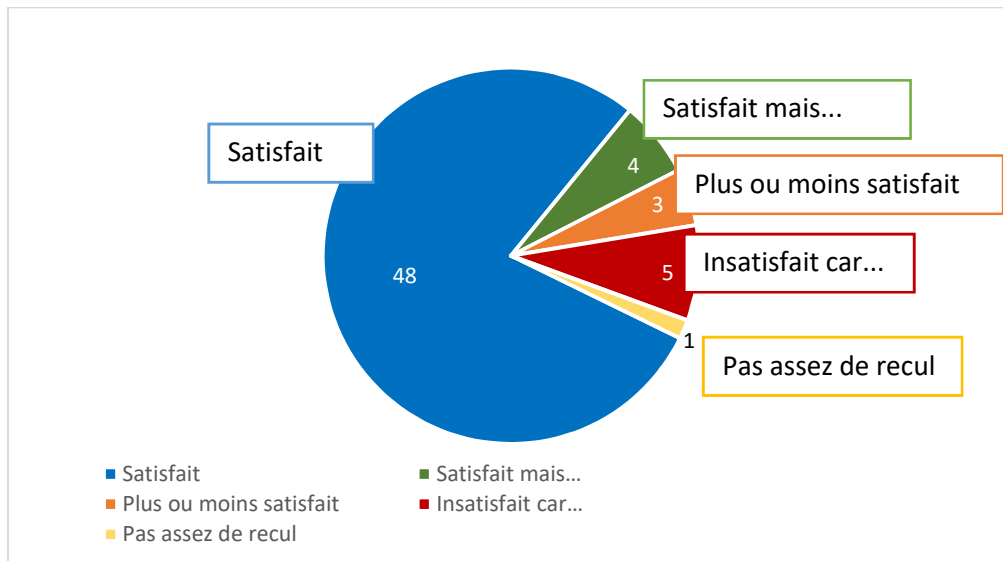


Figure 9 : Satisfaction des éleveurs pour leurs mélanges prairiaux

Parmi ceux qui n'achètent pas ni ne connaissent France Prairie, **48 éleveurs sur 62** sont satisfaits de leurs mélanges actuels. Nous avons souhaité connaître les raisons de leur satisfaction et insatisfaction. Les arguments suivants ont été évoqués :

Pas satisfait car :

- Prairies pas assez adaptées à des zones séchantes avec un $\text{pH} > 8$ (1)
- A eu quelques échecs (1)

Satisfait car :

- Bon rendement et qualité (2)
- Composition correspond à ses attentes (3)
- Bonne levée et bonne productivité (1)
- Utilise des mélanges suisses (1)
- Pas de soucis particuliers (1)

Avis mitigé car :

- C'est difficile de trouver des mélanges adaptés au sursemis aux terres séchantes (1)
- Nécessite quelques améliorations (3)



Eleveur bovin lait : « J'utilise des mélanges suisses labélisés depuis 10 ans »

Présentation des résultats du questionnaire « prescripteur »

1. Présentation de la population

69 réponses exploitables ont été obtenues via le questionnaire prescripteur (54 hommes et 16 femmes). Ces réponses sont réparties équitablement sur tous les jours entre le 2 juillet et le 3 septembre.

Le questionnaire a été distribué via l'intranet de l'APCA, l'Idèle, les semenciers et les adhérents de l'AFPF ce qui explique surement la part importante de répondants issus des chambres d'agriculture et des coopératives agricoles (figure 10).

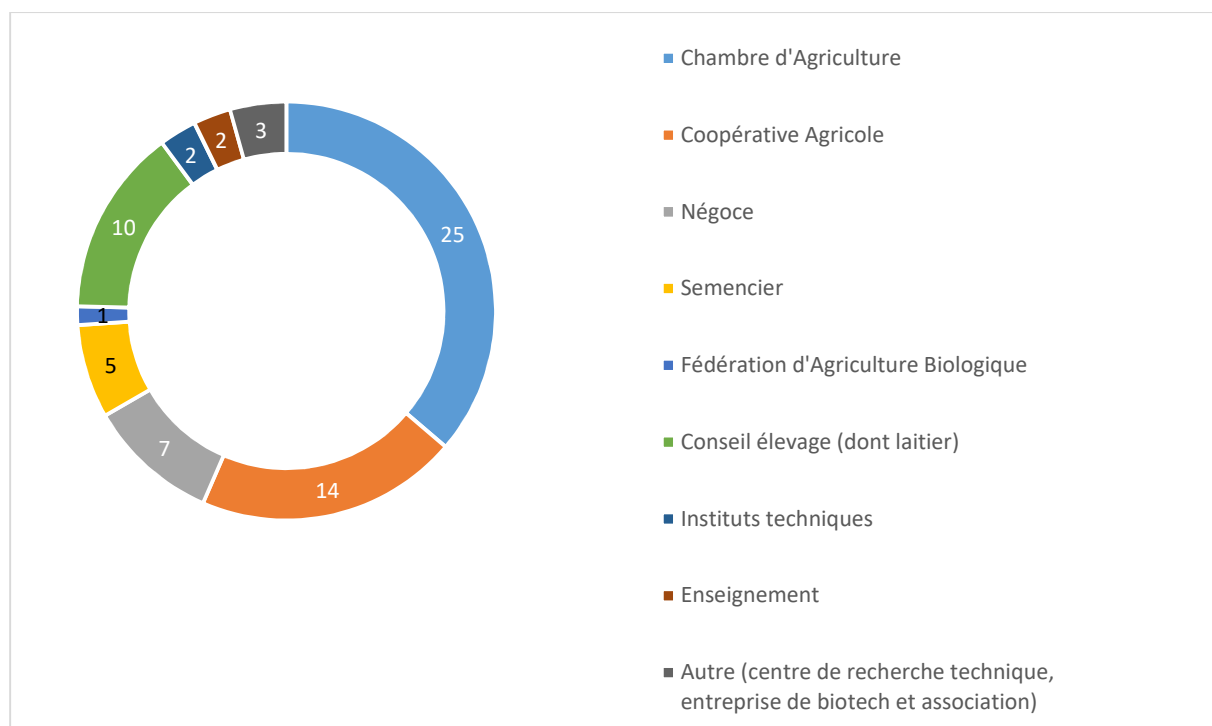


Figure 10 : Provenance de la population de l'enquête conseiller

2. Lien entre la structure et la prairie

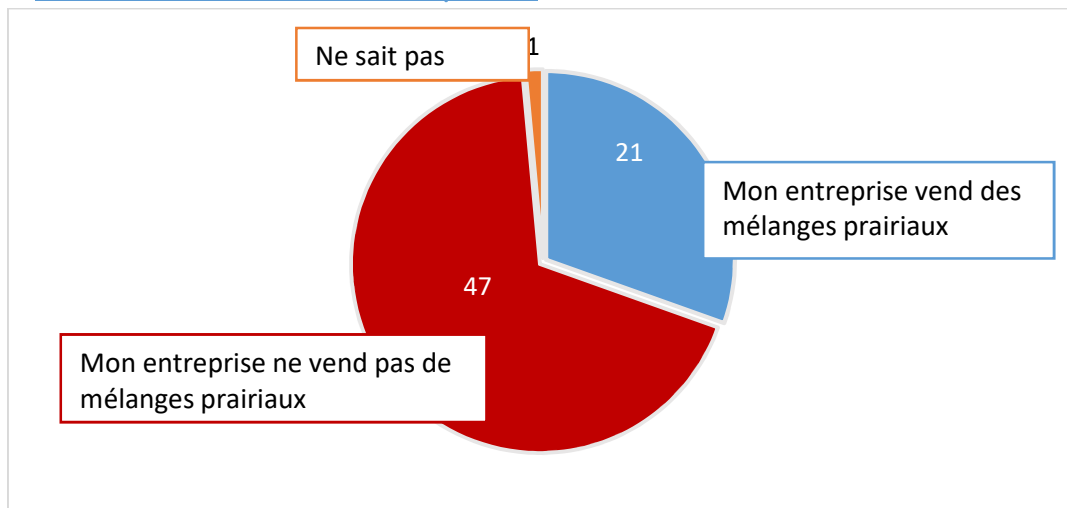


Figure 11 : Part des structures interrogées qui vendent de la semence prairiale

La population interrogée (**69 personnes**) fait en majorité du conseil sur les semences prairiales auprès des éleveurs (mais pas uniquement du conseil), seule **une** personne déclare ne pas avoir cette mission. Au sein de cette même population, **47** prescripteurs déclarent ne pas vendre de semences prairiales. Parmi les personnes qui ne vendent pas de mélanges de semences prairiales on retrouve : les chambres d'agriculture, les conseils élevages, l'enseignement, les centres de recherche et de formation agricole, les instituts techniques, les fédérations d'AB et quelques coopératives qui ne vendent que des semences en pures.

Composition de la population : on appelle « **conseillers** », l'échantillon de personnes qui font uniquement du conseil et ne vendent pas de semences prairiales (composé de 47 individus) en opposition aux « **vendeurs** » l'échantillon de personnes qui vendent (et pour une partie conseillent) des mélanges de semences prairiales (composé de 21 individus + 1 qui « ne sait pas » s'il en vend).

- **Sur quels critères les prescripteurs conseillent les mélanges prairiaux**

Tableau 7 : Critères pris en compte pour conseiller un mélange prairial par les 69 prescripteurs

Critère	Nombre de citation
Qualité du mélange	19
Adaptation aux conditions pédoclimatiques locales	15
Disponibilité chez le fournisseur	12
Pratiques et objectifs de l'éleveur	11
Résultats techniques sur le terrain	9
Caractéristiques des espèces et des variétés (note dans Herbe Book)	8
Composition du mélange	8
Variétés inscrites au catalogue français	7
Besoin du cheptel (VA, espèce animal,...)	7
Longévité	6
Prix / cout alimentaire	4
Productivité/ rendement	4
Possibilité en agriculture biologique	3
Fiabilité de l'entreprise et de ses produits	3

3. Lien avec les mélanges labellisés France Prairie

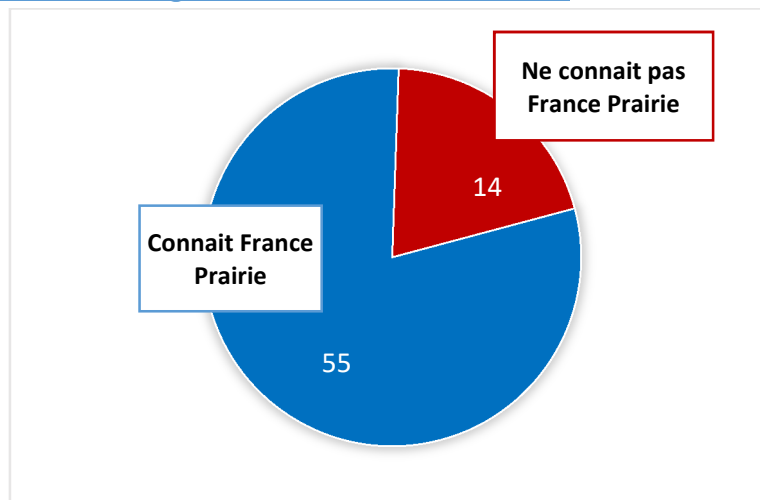


Figure 12 : Connaissance de France Prairie par les prescripteurs



« Peu au courant du label avant de répondre au questionnaire » précise un conseiller

55 personnes connaissent le Label France Prairie, ce qui fait 80% des prescripteurs et technico-commerciaux interrogés.

- **Est-ce que les mélanges France Prairie sont conseillés ?**

Parmi les **55 individus** qui connaissent France Prairie, **40 individus** conseillent ces mélanges au moins parfois (figure 14). La connaissance de France Prairie n'implique pas que les mélanges soient forcément conseillés. Ceci peut être due à une non corrélation entre la gamme France Prairie et les besoins de l'éleveur ou bien à une connaissance incomplète de ce que propose le label.

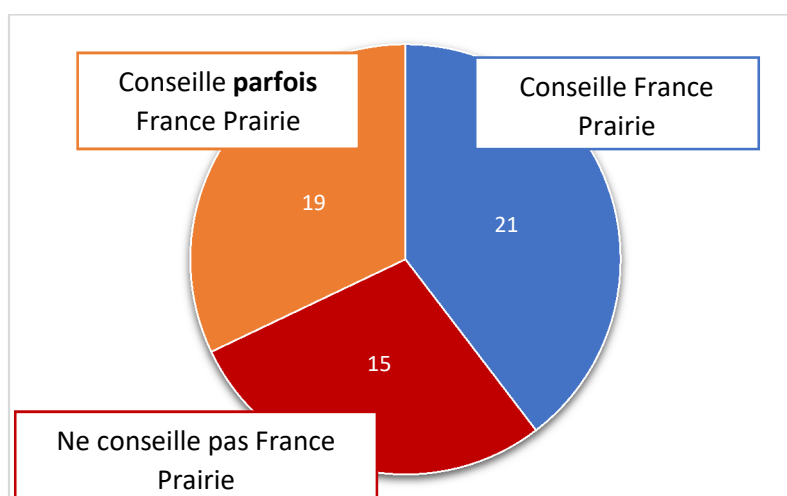


Figure 13 : Proportion de personnes qui conseillent France Prairie

- Est-ce que les mélanges France Prairie sont favorisés dans le conseil dès que possible ?

Dans le cas où deux mélanges seraient adaptés à la situation, nous avons demandé si le mélange labellisé serait privilégié, pour ceux qui connaissent France Prairie (cf. figure 15).

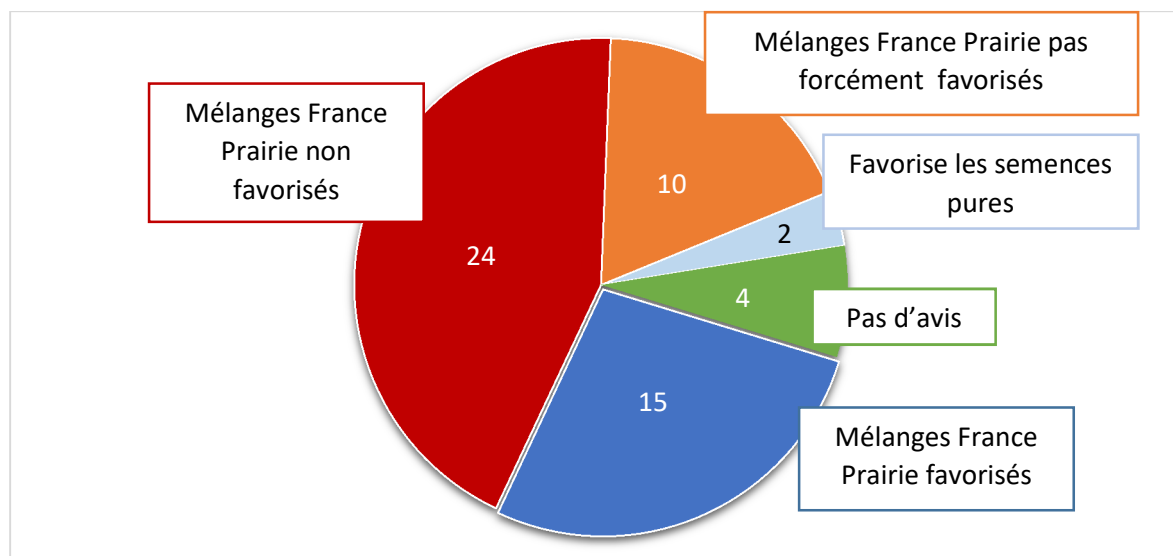


Figure 14 : Représentation de la favorisation des mélanges labellisés France Prairie dans le conseil donné aux éleveurs

Nous pouvons voir que la labellisation n'est pas forcément un critère suffisant pour les connaisseurs de France prairie pour favoriser ces mélanges.

Tableau 8: Arguments donnés pour justifier le choix de privilégier ou non les mélanges France Prairie

Arguments en faveur d'une préférence de France Prairie	Arguments contre la favorisation d'un mélange France Prairie
<ul style="list-style-type: none"> • Si le mélange est adéquat et adapté • Fiabilité des variétés • Ethique 	<ul style="list-style-type: none"> • Fait ses mélanges lui-même, à la carte • La labellisation n'a pas d'impacts sur l'éleveur • Il existe une offre intéressante dans les mélanges non labellisés
<ul style="list-style-type: none"> • Gamme riche • Difficulté pour les agriculteurs de faire leurs mélanges eux-mêmes • Composition des mélanges répondent aux attentes 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas présent chez ce distributeur • Les mélanges proposés dépendent de la volonté de l'éleveur • Manque de visibilité du label, trop méconnu
<ul style="list-style-type: none"> • Mélanges France Prairie intéressants pour les PP • Les mélanges sont efficaces, plus simples pour le vendeur • Meilleur mélange quand besoin d'un mélange déjà fait 	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégie les mélanges vus en essais • Fait de l'agriculture biologique • Fait ses mélanges avec des variétés récentes évaluées en interne • Gamme pas assez étendue et pas toujours disponible

La préconisation d'un mélange France Prairie dépend de la volonté de l'éleveur : s'il n'en fait pas la demande, le conseiller ne va pas forcément favoriser le mélange labellisé. De plus, la volonté de faire ses mélanges soi-même reste omniprésente.

- **Vendez-vous des mélanges labellisés France Prairie ? (Question posée aux vendeurs)**

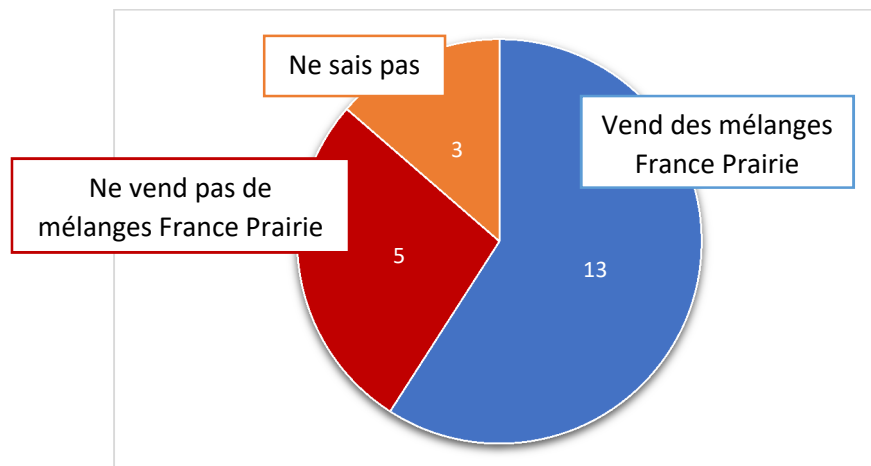


Figure 15 : Proportion des vendeurs qui vendent France Prairie

Parmi les **vendeurs de semences prairiales**, **13** possède du France Prairie dans leur gamme. Parmi ceux qui *ne savent pas* **2/3** sont dans une structure qui vend du France Prairie, ce qui ramène le nombre de vendeurs de France Prairie à **15**.

Une question avait été posée concernant les mélanges labellisés vendus et les quantités mais les réponses ne permettent pas leurs traitements (unité manquante, fréquence non précisée,...).

4. Perception de France Prairie par les conseillers

Afin de comprendre la perception des **55 personnes** connaissant France Prairie, nous leur avons demandé de citer les avantages et les limites des mélanges labellisés France Prairie.

Tableau 9: Avis de l'échantillon sur les avantages de France Prairie

Type d'avantages perçus pour ceux qui connaissent France prairie	Nombre de citation
Mélange de qualité et équilibré	10
Garanti d'une technicité du mélange (VA, productivité, longévité)	9
Mélange composé de variétés/semences haut de gamme et performantes	7
Semences adaptés aux conditions locales	6
Large gamme de variété et d'association (répond à la demande)	6
Garanti de l'origine (France)	5
Garanti d'une fiabilité (génétique, de composition)	5
Certification des semences	4
Garanti d'une traçabilité	2
Mélange composé de variétés récentes	2
Concurrencer et se différencier par rapport aux mélanges qui existent	2
Sans avis	15 (dont un RAS)

Tableau 10 : Avis de l'échantillon sur les limites de France Prairie

Type de limites perçus pour ceux qui connaissent France prairie	Nombre de citation
Communication trop faible sur le label et ce qu'il renferme	5
Comportement des variétés n'est pas étudié en mélange	4

Label peu connu des agriculteurs	4
Mélanges qui s'adaptent mal aux terres pauvres	4
Mélanges couteux	3
Pas d'offre en AB	3
Gamme peu variée	3
Gamme trop étendu	2
Peu de disponibilité chez les distributeurs pas mis en avant par les vendeurs, ...	2
Préférence pour les mélanges fait soi même	2
Il manque un accompagnement sur les préconisations des mélanges, des variétés	2

D'autres limites sont évoquées mais de manière plus anecdotique voire contradictoire entre elles et/ou avec les atouts énoncés plus haut (variétés anciennes, lien commercial trop fort,...).

- Quelle est la perception des conseillers sur la connaissance de France prairie par les éleveurs ?

La question posée était : « Selon vous, les éleveurs connaissent-ils France Prairie ? »

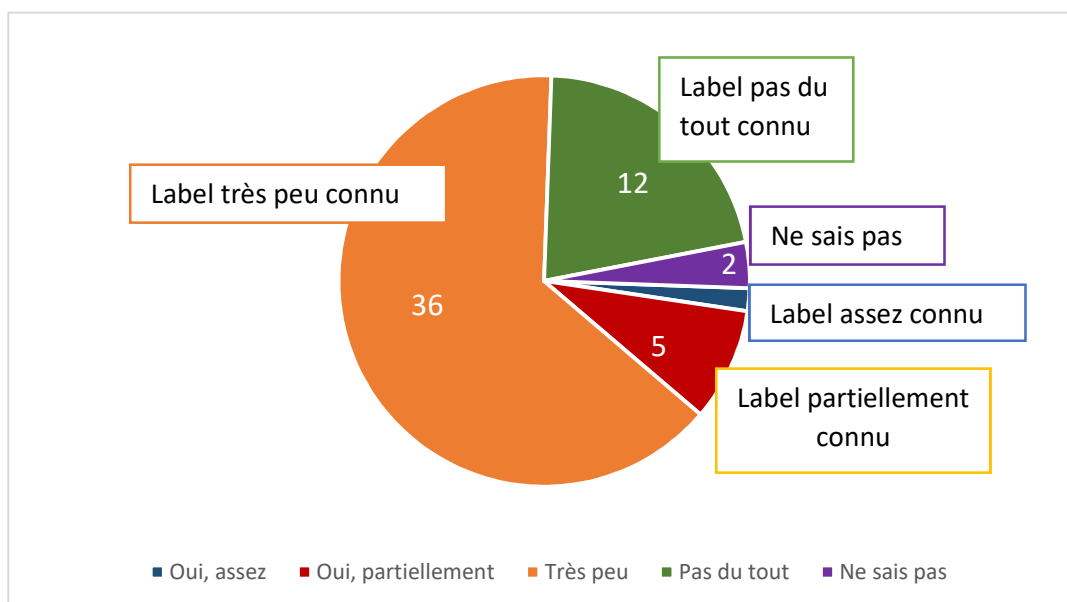


Figure 16 : Perception de la connaissance des éleveurs selon les professionnels



« Le logo de ce label est trop peu connu des éleveurs » remarque un conseiller

- Pour ceux qui ne connaissent pas France Prairie, pourrait-il être intéressés par les mélanges France Prairie ?

Pour ceux qui ne connaissent pas France Prairie, après une lecture d'un rapide descriptif, **13/14** individus pensent que leur entreprise pourrait trouver un intérêt dans les mélanges labellisés France Prairie. 1 personne est indécise.

Conclusion :

Cette enquête a été l'occasion d'ouvrir la discussion sur le label France Prairie et sur les mélanges de semences prairiales en générale avec : les agriculteurs, les conseillers et les technico-commerciaux.

Par rapport à ce qui était pressenti par les partenaires de France Prairie, le label semble tout de même connu par notre public. Bien qu'il soit encore possible **d'étendre la communication même au sein de nos partenaires proches**.

Les agriculteurs connaissent France Prairie en majorité grâce à leurs réseaux professionnels et aux moteurs de recherches mais aucun via les réseaux sociaux. Il est important de continuer à informer directement les professionnels.

Les *verbatim* récoltées lors de l'enquête démontrent l'importance d'une information plus complète sur le label, son cahier des charges, les critères de labellisation,...

Pour les années à venir, il faudra travailler sur plus d'informations, plus complète et en faciliter l'accès pour les éleveurs et les conseillers.

1. Travailler sur la visibilité du logo sur les sacs et encourager les vendeurs à signaler sa présence lors d'une vente.
2. Développer la communication *via* les réseaux sociaux twitter et Linked In.
3. Cibler la communication sur les éleveurs. Il est important de mettre en avant les points forts des mélanges France Prairie en accord avec les critères de sélection de l'éleveur (**qualités techniques de chaque** mélange, adapté à chaque situation, formes de valorisation du mélange clair). Aujourd'hui malgré qu'ils aient vu le logo France Prairie, les éleveurs ne savent pas forcément ce que renferme cette labellisation et ce qu'elle pourrait leur apporter.

Le deuxième axe de travail sera de favoriser les échanges entre éleveurs et conseillers. Favoriser le réflexe France Prairie, quand il se prête au besoin de l'éleveur et aider l'accès aux mélanges France Prairie et la disponibilité chez le distributeur.

Enfin le troisième axe de travail sera de faire un effort sur la mise en avant d'informations techniques, issues du terrain, sur le comportement des variétés dans le mélange et d'obtenir des résultats d'essais terrains des mélanges labellisés...

La deuxième phase de cette étude, prendra la forme d'interviews d'agriculteurs utilisateurs de semences labellisés. Ce qui permettra d'apporter de la donnée technique sur les mélanges, des retours terrains concrets et des expériences utilisateurs sur le comportement des mélanges France Prairies en situation réelle.

Ces éleveurs devraient être suivis plusieurs années afin de voir l'évolution d'un mélange labellisé France Prairie et de sa qualité.